

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' *Dodaine* desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Le nouvel abattoir.

On va donc enfin mettre la main à l'œuvre et construire cet abattoir dont on parle depuis près de vingt ans. Nous avons déjà fait ressortir les nombreux avantages que présente l'emplacement choisi; il nous reste à examiner aujourd'hui de quelle façon on compte profiter du terrain.

Ce terrain, de forme triangulaire, se trouve adossé à la chaussée de Nivelles à Braine-le-Comte, à l'endroit où celle-ci forme un coude pour se séparer du chemin qui se dirige vers Monstreux. Le sommet opposé à ce côté du triangle s'appuie sur la *Thimes*, en aval du moulin de *Bero*. L'entrée principale du nouvel abattoir se trouvera près de la première maison des Hospices qui a été également acquise pour servir d'habitation au concierge. Cette entrée donnera immédiatement accès à une vaste cour tout entourée de bâtiments divers. A droite, le long de la chaussée, s'élèvera le local de la bascule pour peser le bétail sur pied, puis une vaste étable destinée à abriter les bêtes à cornes; dans une autre étable de dimensions moindres, seront placés les animaux dangereux ou ceux qui doivent être soumis à un examen avant d'être abattus; plus loin, dans deux autres places, se trouveront les moutons et les veaux.

De l'autre côté de la cour, s'élèveront les échaudoirs formés de quatre grandes salles où le bétail sera abattu; de larges auvents seront ménagés à la partie supérieure de ces salles afin d'établir en tout temps une ventilation active; les murs longitudinaux seront reliés par de forts tirants en fer sur lesquels rouleront des transbordeurs pour la manœuvre des bêtes abattues.

Les murs séparant les divers échaudoirs s'élèveront jusqu'au toit et seront évidés par une large ogive; des pannes lattes reposant sur ces murs constitueront toute la charpente; c'est là un système simple, économique et solide.

Enfin, à l'extrémité de la cour et complètement séparée des autres locaux, se trouvera la porcherie, composée d'une remise et d'un échaudoir. Cet isolement de la porcherie existe dans tous les abattoirs bien conçus; pour diverses raisons de métier, on ne doit pas abattre les porcs dans les échaudoirs qui servent en même temps aux autres animaux.

Le terrain étant en pente assez raide vers la rivière (il existe une différence niveau de plus de deux mètres depuis l'entrée principale jusqu'à l'extrémité de la cour), tous les débris s'écouleront, par un système d'égoûts bien ménagés, dans un réservoir situé dans une cour entièrement emmurillée, près de la porcherie; ce réservoir, isolé de tous les autres locaux, communique avec une haute cheminée; ces précautions indispensables éloigneront de l'abattoir principal toutes ces odeurs fétides dont on ne parvenait pas à se débarrasser dans l'ancienne *bouchevie*.

Voilà, dans ses grandes lignes, le plan du nouvel abattoir; tout y est grand, large, bien disposé; tous les services y sont bien distincts, et cependant le concierge pourra, d'un seul coup d'œil, les embrasser tous de sa loge; les axes longitudinaux des échaudoirs, de la cour et des étables, se trouvent sur une ligne perpendiculaire à la direction Nord-Sud, de façon que les vents du nord et du midi, en pénétrant par les auvents, assainiront les divers locaux, tandis que le vent d'ouest ba-

layera la vaste cour; enfin toutes les précautions ont été prises pour isoler le service et en éloigner le public auquel on ne saurait assez cacher ces scènes cruelles mais malheureusement inévitables. Nous espérons qu'une surveillance active écartera les enfants de l'abattoir et surtout des échaudoirs où en s'habituant à la vue du sang, ils apprennent à devenir insensibles et cruels.

A cette époque où l'on élève tant de monuments dont l'aspect et la disposition sont si peu en rapport avec leur destination, le plus bel éloge qu'on puisse faire du projet présenté par M. l'architecte Licot, c'est que le moindre détail y est étudié et conçu dans le but qu'il est appelé à remplir.

CLIPOTIA.

« L'Acrot » hours dé l'ville.

Au couminch'mint, quand l'Acrot tchiout co tout d'jaune, comme on dit, i' no chennou à vir qué no gazette n'astout faite qué pou' les dgins dé l'ville éié no n' sondginne ni à l'ramounée d'Acrots qui sont spårdust'avau l'pais, iun d'in costé, l'aut' dé l'aut'. Ça fait qu' nos avons sté fin saisis (iéé fin binaig' étou, comme dé djusse) quand tous ces gaiards là nos ont scrit pou' ieuvs avwer l'Acrot tous l'dimanches. Eié l'pus bia d'tout, c'est qu'bi souvint i' m'tinnent co su' leu lett' in p'tit mot pou' louanger éié qu'on astout là cocotche et momotche co qu'on n'sé counnichout ni.

Ça, ça s'comprend co : il ont intindu chuffer n'sadju (swét-i' pà-n-in camarade dé l'ville, swét-i' in vwéyatche ou bi autrémint) qu'il avou ci n'nouvelle gazette éié qu'on parlou d'sus l'patwé d' Nivelles; ça fait qu'il ont dit in ieu' mêmes qu' leu fallou absolunint vir quée dérée est-c' qué c'astou d'ça. Surtout qu'on sait bi qu' d'aucuns Acrots, quand i' sont long arriéré dé leu trou, en' deméront jamais in quart dé djou sans sondgi à li. Demandez putout à Mociéu Débeck, qu'est lauvau'cèveur à Wareme, i' vos dira si dj'ai minti.... I' faut tout dire étou : allez co quer in Acrot comme li ! C'est dé l' vie sourte es-ti-là éié on n'dé rincont' ni branmint des pareies. Mais item allons, i' d'a d'saut' qué li qui d'ont plein leu bouche quand i' parlont d' Nivelles éié d' vos d'in nomm'rou là pa' douzaines, sans m' geiner, qui s'arinnent malates si' né r'vèrinnent ni tous l's ans à l'ville. On a beau dire, on n'sé fait ni d'ieuvs mêmes.

Mais dé d'là à daller sondgi qué d's acrots ou bi n'impourté qui, in déhours du pais intindrou parler d' nous, il a in pas éié in fameux, ndo ? Eié pourtant, ligi qu' qu'on nos a scrit, ci l'semaine avant l'cienne passée :

« Un wallon perdu en Serbie souhaite à votre courage tentative beaucoup de succès; à votre journal longue vie; aux collaborateurs une verve inépuisable et à tous les wallons nivellois le bon esprit de s'abonner à votre gentil follicule. »

Eié c' lett' là nos esst arrivée dé chouse... comment?... en' miette, djé m' vas r'waiti d'sus l'papi, pa'c' qué c't in si drol' dé no qué dé n'su ni foutu dé l' rasténi... Ah ! vellà. C'est d' *Radujevac* qu'elle vi' c'lett' là, éié l'cién qui no l'a invoivé en' passe jamais in coup dé r'cèvwèr l'Acrot !

I' n' faut ni d'mander si nos avons r'mercié c' gaiard là éié si no li-z-avons suhaiti tout' sourt' dé bouhneurs.

Mais il a co pus fourt qué ça : djé n'sais ni si vos avez li l' *Gazette de Nivelles* éié l' *Nivelloise* d'il a twé s'imènes hazard, s'i' n' da ni bi quat'. Eh bi si vo l'avez li vos arez vu qu'il a au Manitoba — qué c'esst in pais pierdu lauvau au Canada — in Acrot pur sang qui r'c'wet tous les gazettes dé l'ville qu'on li-z-invoivé d'éd'ci tous l' dimanches.

Il a scrit étou li, c' gaiard là, ni à nous aut', mais tout d' même qué no l'avons bi seu, éié i' n'sait quée bounne parole dire dé l'Acrot qué c'est principalmint pou' l' wallon qu'i' no vwet volté.

Là co iun qu' si jamais i' r'vi' à l'ville — éié i' faut l'espérer, ndo nom des os ! — qué no bwérons n' crâne chope échenne ! pa'c' qué là tout, on n' vaut ni pus avé ça, mais m'i' n'a ri qui m' fait pus d'plaisi qué d' vir qu'on prind qu' qu' no d'sons du bod' costé éié qu'on bouté avé nous.

On dira c' qu'on vou'ra; mais d' desfinds au premi Acrot v'nu — fûche ouvri ou bi moncieu — d'intinde parler no patwé en' miette long arriéré dé Nivelles sans qu'ca li fesse en' petit' saquet. Eh bi nous autes, ça no va toudis bi d'intinde parler wallon éié v'là pouqué c' qué no stons toudis ranch'nant pa' tous costés pou' l'apprende méieux qu' no n' l' savons éié pou' qué l's autes l'apperdonch' avé nous.

Démandez à l'uns les ciens qui ont d'ineuré voies qu'qu's années comme el patwé leu chenne bod' à intinde ! Eié nous aut', qui l'a si à belle d'in connaît el fond éié l'trefond, nos arinnes comme l'air dé l' déméprigi éié dé n' ni pus l' vir qué si n'd'avou pou' ?

Ça n' s'ara ni vrai, ndo les hommes ?

STOISY.

Au moment où Clesse disparaît, nous croyons intéressant de reproduire une de ses chansons les plus heureuses.

PROMENADE DU SOIR.

MUSIQUE DE L'AUTEUR.

Tout révélait d'un Dieu la suprême existence.

Vers la fin d'un beau jour d'un été sans pareil,
L'ombre des peupliers, de distance en distance,
Zébrait le grand chemin doré par le soleil.

Je quittai la grand'route et gravis la montagne :
Les perdrix s'appelaient dans nos riches moissons,
Murmures et parfums remplissaient la campagne :
Je marchais tout joyeux, le cœur plein de chansons.

De là, je voyais Mons dont l'habitant que j'aime
Comme le vieux gaulois est malin et moqueur ;
S'il est railleur souvent, parfois vaniteux même,
Nul n'entend mieux que lui le langage du cœur.
Mons où je vins enfant dans les bras de ma mère,
Où je voudrais que Dieu bénit chaque maison,
Puisqu'il me fut donné de l'offrir la première,
Je veux te consacrer ma dernière chanson.

Passé une paysanne, à l'allure superbe,
Vers la ferme, le soir, ramenant le bétail ;
Elle portait en mains la faucille et la gerbe,
Elle avait la beauté de l'ange du travail :
C'était l'agriculture, aux fécondes mamelles,
Qui sut donner la vie à tant de nourrissons,
Par qui nos fils sont forts et nos filles sont belles !
Je revins au logis le cœur plein de chansons.

Tout-à-coup je tressaille à l'odeur de la poudre :
De longs murs en débris roulent de toutes parts !
Où la foudre a passé je dois bénir la foudre :
C'est la main de la paix qui brise nos remparts.

Ah! que l'instruction répande ses caresses
Sur ceux qui vont nous suivre au monde où nous passons!
L'amour et le progrès seront leurs forteresses!
Je rentrais tout joyeux, le cœur plein de chansons.

1862
Antoine CLESSE.

Actes officiels.

Par arrêté royal du 28 février 1889, M. Derveau (Ch.), docteur en médecine à Nivelles, a été nommé membre correspondant de la commission médicale provinciale du Brabant pour la période 1889 à 1894.

Par arrêté ministériel du 8 mars 1889 le jury d'examen de capacité électorale pour le canton de Nivelles a été composé comme suit :

MM. Collart, juge d'instruction, président;
Pieret, L., avocat, id. suppléant;
Rousseau, C., instituteur en chef à Nivelles, membre secrétaire;
Pietquin, A., instituteur en chef à Plancenoit, id. suppléant;
Gelin instituteur à Braine-l'Alleud, membre;
Ernst, directeur d'école adoptée à Nivelles, id. suppléant.

Boîte du Journal.

A Minique. — No vo r'mercions branmint des coups, mais ça n' va ni tout dwet avé vo Dodaine éié s'il à-rout moi dé s'causer quatt' paroles ou bi même dé s'crire in mot, ça frouit tout djusse no n'affaire.

Au patois montois. — Merci bien. Nous avon's l'Armonaque de Mons.

A un habitué de la maison. — Quand vous nous avez écrit une lettre fermée et signée, il y aura peut-être moyen de nous entendre.

A DROITE ET A GAUCHE.

Examens universitaires. M. Georges Dubois vient de subir avec succès la dernière épreuve de l'examen de candidat notaire.

M. Louis Mahieu a subi également la première épreuve de la candidature en philosophie et lettres. Nous leur présentons nos plus chaleureuses félicitations.

La police ne pourrait-elle pas purger la ville des marchands ambulants qui l'envahissent tous les jours.

Ce sont des marchands de lunettes, ou des marchands de parapluies ou des marchands de casse-

IN CAROTTIER CAROTTÉ.

Tirer 'n' carotte, tout l' monde sait bi çu qu' c'est : in gamin qui fait lé rbarotte éié qui va dire au maïsse « qu'il n'est pas venu à l'école paç' que sa matante était arrivée » ou bi in employé qui manque à s' bureau tous l' lundis des carnevâls in fsant dire à s, chef qu'il a des évrâlgies faciales; ces gaiards là tiront 'n' carotte; el galant qui n' va ni vir es coumère el jeudi comme à l'habitude pou daller à in rendez-vous avé in aute, éié qui dit l' dimanche d'après que s' bésogne l'a inpêchi d' véni, c'est co toudi in carottier.

Mais les maïsses pou tirer leu carotte, c'est les ouvris d' l'atéliér. I faut comprinte qui d'a branmint d' cé lâlè qui putout qu' d'avver des gois d' via, ont des gois comme des t'chausses; au matin in intrant c'esst en grande goutte; au deiner in desquindant, i buvont co saquant lampes; à in heure l' leu fait n' goutte, adont au nute in sourtant, i né r'vont ni co tout dwet. Éié tout ça, c'esst à crédit; i n'a ni à dire, à l'quin-jaine i faut paï; c'est ni paç' que l'année passée, on a mis dins l' l'wé su' l'vresse que les desses de cabarets n' sont pu r'conneutes, que les ouvris les païont moins râte ou bi qu' buvont moins. Ça n'a ni fait pu qué

roles, de savons, de porte-plumes, qui viennent importuner les habitants.

S'ils se contentaient d'offrir leurs marchandises, le mal ne serait pas grand; mais le plus souvent ils s'introduisent dans les maisons sans sonner et ne répondent que par des grossièretés quand on décline leurs offres de vente.

On nous communique la lettre suivante adressée à l'un de nos concitoyens :

Nivelles, le 4 Mars 1889.

Monsieur E. H. E/V.

Pour des motifs toute à fait spéciale La commission du cercle *** vous exclus de la société

Pr LA COMMISSION :

Le Secrétaire

Panf! on ne manque pas de poigne au cercle *** et l'on s'y traite avec des égards toute à fait spéciale, comme dirait M. le secrétaire. Il est vrai d'ajouter que les memes égards y sont prodigués à la grammaire et à l'orthographe.

Une simple question : le membre exclus doit-il restituer sa casquette à la société ou suffit-il d'en enlever la bande de velours noir? A la Gavotte (la seule société dont nous connaissons les statuts), la restitution serait exigée; le cas heureusement, ne s'est pas encore produit.

Depuis mercredi, la ville est alimentée par les nouvelles sources de Clarisse.

Nous espérons bien que les habitants ne seront plus privés d'eau toutes les nuits comme ils l'ont été jusqu'à présent.

On parlait, dans un estaminet de la ville, d'une petite femme, aussi large que haute, qui assistait dimanche au bal des peres — c'est ainsi que l'on appelle, aujourd'hui les bals masqués de la Cave du Clapitre — :

— Elle, s'écrie un jeune homme, quand vo l'vii pa d'sous s'domino, vos diri 'n' twelle dé barquettes!

Lundi dernier, la crème des croiseurs a clôturé, pour cette année, son jeu si favori, si suivi maintenant à Nivelles.

A cette occasion, un repas leur a été servi chez M^{me} V^e Decrolière et une quinzaine de convives y ont pris part.

Contrairement à l'usage il n'y a eu ni toast ni chansons. Cependant, parmi les notabilités qui s'y trouvaient, il y avait des orateurs et surtout de bons chanteurs.

Nous trompons-nous Alexandre?

Au bal masqué, dimanche dernier, nous montrions à un éleveur distingué l'hermine garnis-

d' pêter dins n'in violon; l'ouvri paie co comme avant paç' qu'il sait bi qué l' sémame d'après i faut co qu'on li fasse crédit. Mais pou paï, i faut des liards, éié pou ça ces buveus là n' sont jamais imbarassés; à l'acompte i r'ténont ciq ou dix francs, éié au mwé i perdont co qu' l' leu faut; pou qu' leus femmes en vionchient ri i candgeont les cuffes dé leu bulletin, ou bi i leu d'sont qu'il l'ont pierdu. Eh bi! pour mi des ouvris parciés ça n' vaut ni l' courde pou les pinde, éié d'vouour qu' n'arinent pu l' dwet d' touchi leus liards ieusses memes, d'ainsi i n' sarinent pu ri r'téni.

C'est ni qué d'sus hours de là qu'in ouvri bwefie en goutte in sourtant d' l'atéliér pou fer desquinte les poussières; mais il a bwère éié bwère eie on bat bi s' tchi qu'on né l' tue ni. V'la m' n'opinion, mi, éié djé cwé qué toutes les femmes dé meïnatche pinsont comme mi.

Pourtant là d'dins il a quéd'fwé n' miéte dé leu faute étou si l'homme en rind ni tous ses liards à s' maïso; paç' qu' i da des cienneus qui ont co bi l' front dé d'ner l' dimanche quinge censes à leu n'homme pou leu drigueie, éié d' leu dire dé n' ni tout bwère es' d'jou là, dé co garder n' saquet pou bwère en goutte dins l' sémame. El' cien qui esst habitué dainsi ça n' fait ri, mais l'aute, commint volez qu'il in vûde? I n'a pou d'aute moi qué d' tirer des carottes éié d' vos as-

sant le corsage d'un gentil petit masque et nous lui demandions si ce fin duvet ne provenait pas de ses fameux lapins qui lui ont déjà valu tant de distinctions aux expositions.

Le masque nous avait entendu et se retournant sur nous :

— « Non, Monsieur, ce sont des plumes de canard; » comme rédacteur de l'Acot, vous devez bien connaître cet oiseau! »

Bien tapé, beau masque!

Mais à cette spirituelle répartie, nous tenons à opposer une solution qui nous est parvenue en réponse à la phrase pointée dans notre dernier numéro: L'Acot est à la vérité, ce qu'est la gloire au soldat.

Nous ne l'avons pas fait dire, et nous remercions de leur gentil compliment ces aimables devins qui signent: En' riante à scaffiée; Totor el choumaque, Tati l'perriqui; Seurasou Frick et Nened.

Entendu au bal masqué :

Un beau masque féminin à l'un de nos amis :
— Est-ce que je puis vous engager pour la précédente après celle-ci?

Un masque à un négociant de la rue de Namur.

— Vous continuez à faire dans les porcelaines, Monsieur D. ?

— Oui, beau masque.

— Et dans les vases?

— Oui, beau masque.

— Vous ne faites jamais à côté?

Plus de réponse.

Lettre trouvée dans une des rues de la ville:

Mon her amie

Je vous érie sais quelle que maus pourre vous vairie savoure que je suis a Nivelles pour quelle que jour je désiraie bien vous parlaie aussie je vous satentraie au pré de la tèleie autie à 9 heur et sie vous ne poufaie pavénir vête le moi savoir je suis la de moicelle du vaux bour de ... en vasse de ... vous safaie bien qui se re mette une réponse à la paire saune qui you don la lètte votre amie

Nécrologie.

Jeudi dernier, ont eu lieu les funérailles de M. Albert Bounceois, officier honoraire du corps des Sapeurs-Pompiers, décoré de la croix et de la médaille civiques de 1^{re} classe.

Le corps était porté par nos pompiers qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui fut pendant de longues années leur lieutenant, et une foule nombreuse a accompagné le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Monsieur DE COSTER, professeur à l'école normale

seure qu' n' manquont ni leu coup. Pourtant malgré toutes les précautions qu' perdont, les femmes parvenont co quand même à les avver au pweie.

D'jé connais pou n' part iun d' ces carottiers là qu'a ieu dins l' temps en' belle farce qui li-z-a r'tiré pou longtimp's l'gout dé r'teni des liards à l'quinjaine.

Châles n'astou ni n' soulée, mais ça n'impêchou ni qui f'sou d' tims in tims s'pétite ribotte; el fiesse à Nivelles d'allou arriver, i n'avou nu liard éié i n'povou compter qué d'sus l'pétite drigueie qué s' femme li donn'rou.

Ça fait qu' pou passer s'flesse conv'nablément il a r'ténu vingt francs, quand on a paï à l'atéliér (c'astou co du temps qu' les affaires d'allinent four) éié il est s'tévoie muchi s' bïet d' vingt francs d'dins les soufrentes au guerni. Les kéi dins s' poche, i' savou bi qu' c'astou inutile, paç' que s' femme, que c'astou Catherine du Sourdia, en' manquouo jamais, l'djou qu'on païou, d' daller r'nachi dins ses poches éié d' ramasser d'jusqu'au déni d'gigot.

V'la-t-i ni qué l' lend'main, Cath'rine qui stou vôié quer des squettes au guerni t'ché d'sus l'fafot :

— C'est çà l' v'la co n' carotte qu' i n'a tiré, mais c'esst n'est ri, d'jé m' va fi dé d'jouer ieunne étout, dis-t-elle tout in colère.

(A continuer).

de notre villé, vient d'être cruellement frappé dans ses affections par la mort de son père, Monsieur Pierre-André DE COSTER, ancien inspecteur des écoles primaires, décoré de la croix civique de première classe, décédé à Westerloo, à l'âge de 74 ans.

Nous présentons à la famille nos plus sincères compliments de condoléances.

Éphémérides nivelloises.

11 Mars 1863. — Pose de la croix et du coq de l'église de Ste Gertrude. Le placement de ces deux pièces pesant quatre cents kilogrammes s'effectuait heureusement à l'extrémité de cette flèche très aiguë et haute de cent mètres.

12 Mars 1876. — Un ouragan formidable cause de nombreux dégâts; une galerie se trouvant dans l'une des cours du collège communal, est emportée d'une seule pièce sur le boulevard de l'ancien hôpital et le cliçon vert qu'on avait placé sur une console près de Jean de Nivelles, est balayé par la tourmente.

13 Mars 1858. — La commission administrative des hospices ouvre un concours pour la construction d'un nouvel hôpital.

14 Mars 1863. — Ouverture, rue de Namur, n° 29, du magasin de pâtisserie de M. Germain Tamine.

15 Mars 1772. — Le sculpteur Laurent Delvaux présente un dessin pour le pavement en marbre de la collégiale.

16 Mars 1866. — Le conseil communal approuve en principe, à l'unanimité moins une voix, le projet de construction du nouvel hôpital-hospice à ériger sur la prairie des Bouchers; la rue de l'École prolongée devait mettre le nouvel édifice en communication directe avec la ville.

17 Mars 1878. — Don Juan, gouverneur espagnol des Pays-Bas, contie la défense de Nivelles au sire de Lejoncourt, seigneur lorrain, et à trois compagnies qui rançonnent la ville et enlèvent en deux jours aux paysans environ six cents têtes de bétail.

Anagramme diplomatique.

Xiru oaz upre, nr or tdaorz rdxzc
Rc fxfz oaz upre, nr flisf eadc amadxzc.

Solution de la phrase chiffrée de l'abonné verviétois: L'amour est à la vierge ce qu'est la gloire au soldat. On deviné la charade pointée: Platia, Galatée et Papillon; Gamine; Allez d'sus l'eau, scandaleux; Je t'aime — Qui? — Elles sont deux etc.; Qui das; In flaminé di l' rue de Namur; Scandaleux s'en moque; Pour que la tête etc.; Pour que Totor se réconcilie avec Jeanne.

Solution de la charade: CORDON.

On deviné la charade: Totor et choumaque eie Tati l' perriqui; Platia, Galatée et Pâpillon; Seurasou-Frick et Nened; Gamine; allez d'sus l'eau, scandaleux; je t'aime — Qui? — Elles sont deux, etc.; Une petite marquise à bourse plate; Qui d'as; Scandaleux s'en moque; Pour que la tête etc.; Pour que Totor se réconcilie avec Jeanne.

VARIÉTÉS.

LE VIEUX NIVELLES.

Nous trouvons dans la *Chronique de l'arrondissement de Nivelles du 18 juillet 1847*, l'article suivant que nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs:

L'on croit généralement que Nivelles était entourée de fossés et de palissades, même avant l'entrée des Normands en France vers l'an 800. L'on voit encore entre les portes de Soignies et de Ste-Anne, dans une prairie appartenant à MM. Demulder, une espèce de fossé ou levée de terre que l'on peut considérer comme un reste des fortifications primitives de la ville.

Mais ce ne fut qu'en 1220 que l'empereur Frédéric II et le duc de Lothier autorisèrent la construction régulière de murailles et de fossés autour de Nivelles. Il est assez étonnant qu'en 1220, époque à laquelle la population devait être déjà considérable, l'on ait construit une enceinte murée de si petite étendue. Peut-être les ressources de la ville n'ont-elles pas permis de faire des travaux plus importants, et de comprendre dans l'enceinte la montagne St-Roch et les faubourgs, très peuplés, de Namur et de Charleroy. La banlieue de Nivelles en 1678, comprenait 2630 bonniers, (aujourd'hui d'après le cadastre 2439 hectares 56 ares), l'espace enclos de murs n'était que de 25 bonniers 290 verges, à vingt pieds carrés par

verge, ainsi qu'il appert du mesurage fait cette année par ordre du Magistrat.

D'après ce mesurage, le grand marché, celui des bêtes à cornes, la place de l'hôtel de ville, la halle aux blés et toutes les rues avec le circuit des remparts d'une largeur de 40 pieds, sans comprendre la partie joignant le terrain des recoltés et du collège, comprenait 4 bonniers 35 verges.

L'église collégiale avec les cloîtres, l'église Notre-Dame, l'église St-Paul, leurs cimetières et l'hôtel de l'abbesse contenaient 409 verges.

Toutes les maisons du Chapitre, au nombre de 19, la maison des coraux, le refuge de Bois-Seigneur-Isaac avec les jardins de ces maisons et celui de l'hôtel abbatial, la place entre l'église St Paul et le Spire et la maison et jardin des arbalétriers contenaient 646 verges.

Les églises paroissiales de St Jean l'évangéliste, de St Jean-Baptiste, de St Jacques, de St André avec leurs cimetières contenaient un journal 52 verges.

L'hôpital de St Nicolas, le refuge de l'abbaye du parc, la maison de la charité, le petit St Jacques, la maison des orphelins avec leurs jardins contenaient un bonnier 53 verges.

Le refuge de l'évêque de Namur, celui de Chantraine, celui de l'abbaye de Villers, la maison du liéf de Rognon contenaient deux journaux 2 verges.

Ces parties contenaient ensemble douze bonniers 35 verges, de sorte qu'il ne restait pour les bourgeois que 13 bonniers 235 verges.

Les remparts, qui formaient une figure à peu près ronde, furent percés de sept portes; savoir: de Charleroy, de Mons, de Soignies, de Hal, de Bruxelles et de Namur. La septième porte a été murée pendant plusieurs siècles, jusque'en 1847; elle portait le nom de porte Charnière, parcequ'un énorme charnier fut pratiqué dans son voisinage pendant la peste de 1336; c'est dans ce charnier qu'on jetait, pêle-mêle et à la hâte, les habitants morts de la maladie contagieuse.

Plus tard l'on construisit sur ce charnier une chapelle expiatoire, dont on trouve encore des vestiges aujourd'hui, dans la dernière maison de la rue St George, à droite en sortant de la ville.

Les six portes nommées en premier lieu, qui tirent leurs noms des villes vers lesquelles elles s'ouvrent, ne portaient pas anciennement les mêmes noms:

La porte de Hal (ou de Ste Anne, à cause d'une chapelle située à un quart de lieue de la ville) se nommait porte *Delvaux*, c'est-à-dire porte de la vallée; d'après les termes et par monts et par vaux. Elle était en effet située au pied de la montagne St Roch.

La porte de Bruxelles s'appelait porte de la *neuve rue*, à cause de la juridiction de ce nom, qui était située à l'extérieur de la ville, près de cette porte.

La porte de Namur s'appelait porte *Beliane*. L'origine ou la signification de ce nom, qu'elle portait encore en 1596, ne nous est pas connue.

La porte de Charleroy s'appelait porte *Alsaux*, porta *salsensis* du nom d'une ferme située dans le faubourg. Peut-être la ferme et la porte ont-elles pris ce nom d'*alsaux* des saules qui croissaient dans les prairies humides qui se trouvent à droite du faubourg.

La porte de Mons s'appelait porte *Montoise*, ainsi que la rue qui y conduisait.

La porte de Soignies se nommait porte de la *chaude rue*, *chaudesse rue*, *calida platea*. La rue qui y aboutit a conservé ce nom de *chaude rue* jusque vers 1780. C'était la rue des prostituées.

C'était pour éviter toute espèce de contact avec les créatures éhontées qui résidaient dans la rue de Soignies que la procession qu'on faisait chaque année en l'honneur de Ste-Gertrude et qu'on fait encore aujourd'hui, ne pénétrait jamais dans cette rue. Une croyance superstitieuse existait à cet égard, dans le peuple; on prétendait que les chevaux attelés au char de Ste-Gertrude, s'arrêteraient d'eux-mêmes et refuseraient d'avancer si on les dirigeait de ce côté.

Il y a vingt ans environ, cette croyance n'était pas entièrement déracinée. C'est pourquoi feu un honorable avocat, jaloux de secouer un vieux préjugé, et de prouver que la rue de Soignies qu'il habitait n'était pas une rue maudite, obtint du clergé et de l'administration de la ville, que la procession passerait une fois au moins dans cette rue. De là, grande rumeur; un miracle paraissait imminent. Les propriétaires des chevaux craignaient déjà de voir leurs pauvres coursiers fourbus; mais au grand désappointement des vieilles femmes et des amateurs de miracles, les chevaux entrèrent paisiblement dans la rue et la traversèrent sans paraître subir d'autre influence que celle des rênes qui les dirigeaient ou du fouet qui châtaient leur non-balanced. (1)

Chaque porte de la ville était une véritable forteresse, solidement construite. Ces forteresses furent établies postérieurement aux remparts, celle de la porte de Charleroy ne fut bâtie qu'en 1417.

(1) Ceux qui connaissent le chemin suivi par les processions actuelles ne manquent pas de remarquer qu'aucune d'elles ne parcourt la rue de Soignies, pas même la procession du Saint-Sacrement qui est celle de la paroisse de Ste-Gertrude à laquelle appartient la rue de Soignies toute entière.

Cette ancienne croyance aurait-elle subsisté jusqu'au jour où on a déterminé les itinéraires des diverses processions?

Grammaye nous apprend que Nivelles possédait autrefois plusieurs édifices remarquables qui furent détruits lors des guerres: il ne nous reste plus aujourd'hui que l'église de Ste-Gertrude digne de l'attention et des études des amateurs de monuments anciens.

X.

État-civil de Nivelles.

Du 9 au 16 Mars.

NAISSANCES. Edgar-Alphonse-Elie Stenit. — Jeanne-Adolphe Ernestine-Gh. Canelle. — Maria-Félicité-Joséphine-Gh. Degroot. — Fernand-Joseph-Louis-Gh. Dubray. — Victor-Gustave-Ghislain Glibert. — Alfred-Joseph-Gh. Pierman. — Elise-Ferdinand Aglave. — Emilie Stéphanie Martin. — Georges-Jean-Emile-Grégoire-Gh. Ongena.

MARIAGE. Jean-B^e-Michel-Gh. Marsille, 30 ans, garde-barrière au chemin de fer, avec Céline-Gh. Perniaux, 27 ans, servante.

DÉCÈS. Albert-Dieudonné Bourgeois, 70 ans, maître vitrier, veuf de Justine Vandevolde, époux de Marie-Victoire-Gh. Binet, décédé rue de Namur.

Froment les 100 kilogs, 18,00 francs — Seigle 11,50 — Avoine indigène, 12,75 — Escourgeon, 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,80 — Œufs, les 26, 2,40.

VILLE DE NIVELLES.

ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Construction d'un abattoir.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Nivelles informe que, par suite de certaines modifications à apporter aux plans du nouvel abattoir, l'adjudication des travaux est ajournée au lundi 25 mars courant à 3 heures de relevée.

Les soumissions seront reçues jusqu'à cette date.

Nivelles, le 9 Mars 1889.

Le Secrétaire, Le Bourgmestre,
DUREUX, J. DE BURLET.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

VILLE D'ANVERS 1887.

11^e tirage, du 9 Mars 1889. — Les 25 séries sorties sont: Série 1989 2366 7256 11393 14528 19433 25334 27172 32866 34045 35796 36263 36880 38286 39697 40047 42397 43109 43998 49897 51392 54436 58277 60379 62496.

Les primes sont échues comme suit: S. 45109 n° 11, fr. 150,000; — s. 11393 n° 20, fr. 2,500; — s. 62196 n° 22, fr. 1,000; — s. 7256 n° 8, s. 58277 n° 25, fr. 500; — s. 1989 n° 7 8 24, s. 7256 n° 4, s. 14528, n° 21, s. 25334 n° 7, s. 32866 n° 10, s. 34045 n° 11, s. 35796 n° 2, s. 38286 n° 17 21, s. 39697 n° 4, s. 40047 n° 1, s. 43109 n° 13, s. 49398 n° 8 13 25, s. 58277 n° 21, s. 60379 n° 2, s. 62196 n° 18, fr. 150.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110. Remboursement à dater du 1^{er} juillet 1889: à Anvers, à la caisse communale; à Bruxelles, à la Société Générale; à Paris, à la Société française et belge de banque et d'escompte, 33, avenue de l'Opéra.

Liste des séries sorties aux tirages antérieurs et dans lesquelles il reste des obligations à rembourser: Séries 642 729 — 2339 — 3570 597 — 4157 254 — 5560 — 6172 187 470 — 7308 — 8163 290 — 9103 214 — 11003 114 — 13732 741 — 14306 392 416 — 15315 410 803 — 16001 531 669 — 17296 — 18630 995 — 19096 678 866 — 20460 — 21402 483 914 — 22199 671 950 — 23064 216 — 24096 — 25264 534 — 27696 783 832 933 — 28374 601 — 30390 303 — 31196 413 — 32284 — 33416 — 34074 96 400 963 — 35866 — 36332 350 370 — 37177 546 837 850 — 38004 165 313 410 627 747 — 39905 207 449 666 677 777 849 — 40269 769 998 — 41538 — 42461 — 44033 721 — 45311 776 824 909 — 46082 313 337 731 777 992 — 47040 247 363 815 — 48352 631 — 49275 461 673 — 50240 524 700 — 51240 — 52024 89 997 — 53175 939 — 55030 357 927 — 56172 672 — 57276 409 724 806 — 58274 363 — 59193 411 725 — 60760 — 61153 946 — 62068 195 258 940 — 63118 345 529 689 — 64260 298 — 65638 720 761 — 66213 612 — 67087 249 — 68927 — 69262 400 543 — 70470 536 — 71526 — 72221 469 671 865 — 73317.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire procédera :

Le Lundi 25 mars 1889, à une heure, en la demeure de M^{me} V^e Denayer, rue Sainte-Anne à Nivelles, à une vente publique

D'OBJETS MOBILIERS.

Le même jour, à 4 heures, en l'atelier de M. Charles Denayer, boulevard des Arbalétriers, en la dite ville, à une vente de

BOIS SCIÉS.

Le jeudi 28 mars 1889, à une heure, chez J. Tournay, cabaretier à la Houlette sous Sart-Dames-Avelines, à la vente

d'une parcelle de Terre au dit lieu.

Le lundi 1^{er} avril 1889, à 2 heures, chez Hubert Delferrière, cabaretier à Lillois, par devant M. le Juge de Paix du canton, à la vente publique

D'UNE MAISON AVEC JARDIN situés en cette commune.

A VENDRE

SIX LOTS

de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long de la chaussée de cette ville vers Namur, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GAILLY,

A louer pour le 1^{er} avril.

Maison d'ouvrier : 2 places en bas, 2 en haut, cave, grenier et eau de la ville, située impasse Bléval, près de la Banque nationale.

S'adresser même impasse, n^o 2.

A la bonne ménagère.

Le sieur J. RANDOUX-ROSSELS, rue de Soignies, n^o 34, a l'honneur de vous soumettre un aperçu des articles en vente chez lui :

Fromage de Hollande, d'Edan, de Gruyère, de Herve 1^{re} qualité, fromage gras, etc. — Choucroute de Strasbourg. — Vinaigre de raisin. — Huile d'olive, extra. — Montarde fine. — Cervelas. — Chocolat marque Keriger. — Poissons secs et en conserves. — Poissons à la daube et à l'escavèche. — Sardines à l'huile, sardines russes, Harengs, etc. — Beurre et œufs frais. — Fruits et légumes. — Citrons, oranges, etc. — Pomme de terre 1^{re} qualité. — Poissons frais sur commande. — Huitres, anguilles, etc.

Il se charge de fournir en 6 heures de temps toutes marchandises qu'il n'aurait pas en magasin.

J. RANDOUX-ROSSELS.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Pour cause de cessation de commerce.

Chez Louis CRAVAU-CHANTRENNE, négociant en chaussures, rue Ste-Anne, Nivelles,

MARCHANDISES AU PRIX DE FACTURE.

VASTES GRENIERS A LOUER.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOULTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	» 20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	» 27 »
moscowa, id. bordé, soigné,	» 30 »
id. bordé, double satin français,	» 33 »
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	» 38 »
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	» 16 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	» 24 »
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.	

PARDESSUS

COSTUMES